

BRIDGE CLUB DU LAVANDOU
Avenue Jules-Ferry
Le Lavandou

Procès-verbal
de la Réunion du Conseil d'Administration
Du mardi 4 juin 2019

Présents :

José Sasso, Président,
André Arnaud, Secrétaire Général,
Jean Darmon, Trésorier,
Marinette Clerc, Monique Gille, Jane Morizot, Jacqueline Volet. Claire Schaefer,
Bernard Hervé, Daniel Poupard et Alain Robert.

Le Président ouvre la séance à 10 heures.

1- Situation comptable et financière au 31 mai 2019 :

Le Trésorier fait état de la situation comptable à fin mai 2019.

Les comptes sont à l'équilibre. La trésorerie est au même niveau, depuis le début de l'exercice ; bien que près de 1 000 € aient été consacrés à de nouveaux investissements (chaises, armoire).

2- Fixation de la date de l'Assemblée Générale Annuelle et de son ordre du jour :

Le Conseil décide de fixer au 24 août 2019, à 10 heures, la date de l'assemblée générale annuelle. Cette assemblée délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité de l'exercice 2018/2019 ;
- Rapport financier et rapport du vérificateur sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 juin 2019 ;
- Approbation du Rapport d'activité ;
- Approbation des comptes de l'exercice écoulé ;
- Quitus aux Administrateurs et Membres du Bureau ;
- Présentation et adoption du budget prévisionnel 2019/2020 ;
- Ratification de la cooptation, en qualité d' Administrateurs, de Marinette Clerc, Bernard Hervé, Daniel Poupard et Alain Robert ;
- Election d' un membre de la Commission des litiges ;
- Questions diverses.

3- Le tournoi des fleurs du samedi 1^{er} juin :

Monique Gille fait état du bilan général de cette animation qui a été très largement appréciée par l'ensemble des participants. Cet avis est partagé par les autres membres du Conseil.

Jean Darmon donne le détail des dépenses et recettes ; il en ressort un reste à charge pour le club d'environ 230 €.

4- La Coupe des Clubs :

La FFB a créé «La Coupe des Clubs», compétition fédérale par paires, organisée par les clubs avec un classement par série. L'épreuve se jouera dans les clubs lors de tournois de régularité ou de simultanés, pour la phase qualificative. Les clubs choisissent (avant le 12 septembre) 12 dates comprises entre le 1^{er} septembre 2019 et le 15 mai 2020. Les 7 meilleurs résultats de la paire seront pris en compte pour une qualification en Finale nationale. Cette finale se jouera en simultané le 13 juin 2020. Les vainqueurs de chaque série représenteront leur club. Quatre clubs recevront la «Coupe des clubs» pour la saison concernée et ces coupes seront remises en jeu tous les ans. Une dotation exceptionnelle de PP et PE récompensera les joueurs.

A la demande du Président, le Conseil donne son accord pour que notre club soit inscrit au titre de cette compétition.

Le Président suggère que la répartition des 12 tournois se fasse ainsi : 4 lundis, 4 mardis et 4 samedis. Ce principe est admis par le Conseil.

Les dates précises des 12 tournois choisis seront portées à la connaissance des membres, au plus tard le 31 juillet.

5- La Journée « Pétanque-Méchoui » :

José Sasso précise les modalités de cette journée. Toutes les autorisations ont été obtenues pour l'utilisation du boulodrome du grand jardin et de ses infrastructures.

Le tarif pour la participation à cette journée est de 15 € par adhérent.

Le nombre maximum de participants est fixé à 40.

Il sera demandé que chacun vienne avec ses couverts.

Alain Robert organisera le tournoi de pétanque.

6- Autres animations :

- un apéritif de fin de tournoi est programmé pour les 15 juin et 27 juillet ;

- le principe de l'organisation d'un repas dans un restaurant est retenu pour août (projet à l'étude) ;

- Marinette Clerc suggère de remplacer les nappes en papier par des nappes en tissus.

Un projet global chiffré, incluant les toiles cirées, sera soumis au bureau.

6- Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le samedi 14 septembre.

Le Conseil est d'accord pour que notre club y participe.

Précision : le club sera fermé ce jour-là.

7 Divers :

Le club fonctionnera le lundi de pentecôte (10 juin).

La séance est levée à 11 heures 30.

Le Président

Le Secrétaire de séance

José Sasso.

André Arnaud